



Le présent contrat est passé entre - Le producteur **Jean-Bernard Math**,
 Cours des Maréchaux 75012 Paris - Tél : 0620320576 - Mél : jbmath@live.fr

Et M. / Mme : à jour de sa cotisation à AMAPOLA

Adresse : _____

Mél : _____ - Téléphone : _____

1) Objet et durée du contrat : Le présent contrat est passé entre le producteur et l'adhérent-e pour l'approvisionnement mensuel de champignons, pleurotes, shiitake et autres champignons exotiques. Les **variétés proposées seront fonction des quantités produites au fil des mois et si possible, au moins 2 variétés différentes par type de panier. 3 paniers au choix** :

- **Panier « Classique » P1** de pleurotes et de Shiitakes
- **Panier « Exotique » P2**, de champignons rares dit « gourmets et médicinaux » aux qualités nutritives et gustatives intéressante (voir recettes et vertus sur internet). Difficile de prédire les réussites et les échecs parmi les différents essais et espèces cultivés : Maïtake, Eryngii, Hydne Corail (cousin du Hérissou), pholiotas du Peuplier, Adipeuses et Namekos, Black Pearl (croisement entre oestratus et Eryngii), shimeji, Enoki, Hydne hérissous et d'autres espérées...
- **Panier « mixte » P3** moitié P1/P2 comprenant toutes les variétés produites.

Le contrat est élaboré pour la période du **01/10/2026 au 30/05/2027** soit un total de **8 livraisons**.

2) Engagement de l'adhérent : Préfinancer la production, accepter que l'aspect des champignons puisse varier, reconnaître et accepter les aléas de la production. Récupérer ou faire récupérer ses champignons en cas d'absence. En cas de non-retrait, aucun remboursement ne sera fait, les champignons étant alors partagés entre les permanent-es de la distribution.

3) Engagement du producteur partenaire : Livrer aux adhérent-es des produits de qualité, frais, issus de sa production en agriculture biologique, les sensibiliser aux conditions de vie de l'exploitation, suivi de la labellisation par Ecocert. Exceptionnellement, en cas de difficultés de production des champignons « rares », la livraison sera reportée ou doublée à la prochaine distribution, ou compensée par des champignons « classiques » en équivalent prix.

4) Lieu de distribution : AMAPOLA – Maison de l'environnement, Maison-Alfort de 18 h45 à 20h00

5) Planning : Les livraisons sont prévues d'octobre 2026 à mai 2027, selon le calendrier ci-dessous :

7/10 - /11 - /12/26 - /01/27 - /02 - /03 - /04 - /05/27 | Total de 8 distributions

6) Prix : Le prix du kg est de **20,00€; 33,00€; 26,50€** selon le type de panier P1, P2 et P3.

7) Modalités : L'adhérent-e signataire s'engage à prendre, à chaque distribution, un ou plusieurs types de panier, **cocher la ou les cases correspondant à vos choix** :

☐ **Panier 1. Shiitake et pleurotes. Suivre la répartition des paiements proposés.**

Choix	Poids du panier en g	Prix unitaire	8 paniers	Paiement 2 fois	8 paniers - Paiement en 3 fois		
					Chèque 1	Chèque 2	Chèque 3
☐	250	5,00 €	40,00 €	15.00 € + 25,00 €			
☐	350	7,00 €	56,00 €	21.00 € + 35,00 €			
☐	500	10,00 €	80,00 €	30.00 € + 50,00 €	30,00 €	30,00 €	20,00 €
☐	750	15,00 €	120,00 €	45.00 € + 75,00 €	45,00 €	45,00 €	30,00 €
☐	1000	20,00 €	160,00 €	60.00 € + 100,0 €	60,00 €	60,00 €	40,00 €
☐	Plus, préciser :	€	€		€	€	€

**AMAP Légumes et Compagnie : Contrat 2026-27 Champignons labellisés bio
de Jean-Bernard Math**

☐ **Panier 2. Champignons rares. Suivre la répartition des paiements proposés.**

Choix	Poids du panier en g	Prix unitaire	8 paniers	Paiement : en 2 fois 2026 – 2027	8 paniers - Paiement en 3 fois		
					Chèque 1	Chèque 2	Chèque 3
☐	250	8,25 €	66,00 €	25,00 € + 41,00 €			
☐	333	11,00 €	88,00 €	33,00 € + 55,00 €	33,00 €	33,00 €	22,00 €
☐	500	16,50 €	132,00 €	50,00 € + 82,00 €	49,50 €	49,50 €	33,00 €
☐	667	22,00 €	176,00 €	66,00 € + 110,0 €	66,00 €	66,00 €	44,00 €
☐	1000	33,00 €	264,00 €	100,0 € + 164,0 €	99,00 €	99,00 €	66,00 €
☐	Plus, à préciser :	€	€	€	€	€	€

☐ **Panier 3. Mixte : Shiitake, pleurotes et champignons rares**

Panier de 1kg uniquement ou multiple de 1kg. Suivre la répartition des paiements proposés.

Choix	Poids du panier en g	Prix unitaire	Prix 8 paniers	Paiement en 2 fois	8 paniers - Paiement en 3 fois		
					Chèque 1	Chèque 2	Chèque 3
☐	1000	26,50 €	212,00 €	80,00 € + 132,0 €	80,00 €	80,00 €	52,00 €
☐	Plus, à préciser :	€	€		€	€	€

8) Conditions de règlement : L'adhérent-e règle en ☐ 2 fois ou ☐ 3 fois, par chèque à l'ordre de Jean-Bernard Math.

Suivre la répartition des paiements proposés, voir ci-dessus

Votre panier RÉCAP	Poids en g	Prix unitaire	8 paniers Paiement en 2 fois	8 paniers - Paiement en 3 fois		
				Chèque 1	Chèque 2	Chèque 3
☐ P1. Shiitake et pleurotes	g	€	€	€	€	€
☐ P2. Rares	g	€	€	€	€	€
☐ P3. Mixte	g	€	€	€	€	€
Total			€	€	€	€
Montant total				€		

Banque : _____ **Chèque N° :** _____ **Chèque N° :** _____ **Chèque N° :** _____

Le dépôt en banque des chèques se fera en octobre 2026, début janvier et début avril 2027.

Ce contrat doit être remis en **1 exemplaire signé, avec le(s) chèque(s)**, à la référente « Champignons » du groupe ou à un responsable sur le site de distribution de l'AMAP, **au plus tard le 30/09/2026. Il vous appartient d'en conserver un exemplaire.**

Date : _____ à :

Nom, signature précédés de la mention « **lu et approuvé** » par l'adhérent-e.

Signature du producteur :
Jean-Bernard Math

